

RCS : ST QUENTIN

Code greffe : 0202

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST QUENTIN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2004 B 00153

Numéro SIREN : 478 522 634

Nom ou dénomination : LILANDE

Ce dépôt a été enregistré le 11/06/2021 sous le numéro de dépôt 1778

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE SAINT-QUENTIN

Palais de Justice
BP 645-3
02322 Saint-Quentin Cedex

LILANDE Mme Annabel LEGRAND
285 rue de Guise
02100 Saint-Quentin

RECEPISSE DE DEPOT D'ACTES

Dénomination : LILANDE

Numéro RCS : 478 522 634

Forme Juridique : Société à responsabilité limitée

Numéro Gestion : 2004B00153

Adresse : 285 rue de Guise
02100 Saint-Quentin

Numéro du Dépôt : 2021R001778 (2021 1795) Date du dépôt : 11/06/2021

1 - Type d'acte : Procès-verbal d'assemblée générale ordinaire

Date de l'acte : 24/02/2021

1 - Décision : Reconstitution de l'actif net

Délivré à Saint-Quentin le 11 juin 2021

Le Greffier,



LILANDE
Société à responsabilité limitée au capital de 11 000 euros
Siège social : 285 rue de Guise - 02100 ST QUENTIN
478 522 634 RCS SAINT QUENTIN

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 24 FEVRIER 2021

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 août 2020

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2020 s'élevant à 51 212,60 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	51 212,60 euros
✓ Au poste « Autres réserves »	3 085,36 euros
✓ Au poste « Report à nouveau »	48 127,24 euros

L'Assemblée Générale constate qu'il résulte du bilan de l'exercice clos le 31 août 2020 qu'elle vient d'approuver que les capitaux propres de la Société sont reconstitués à un niveau au moins égal à la moitié du capital social, et qu'il convient de faire procéder à une inscription modificative au Registre du commerce et des sociétés relative à la régularisation de la situation de la Société.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 24 février 2021

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance



Certifié conforme